

4<sup>e</sup>

## CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient  
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



## Atelier 66

## Patrimoine en Turquie Chantier et objet de recherches collectives, interdisciplinaires et multi-situées

La gestion du patrimoine est au cœur des préoccupations de la Turquie contemporaine : politique effrénée de classements à l'UNESCO, reconversion des musées de Sainte Sophie et de Saint-Sauveur-in-Chora en mosquées, sauvetage ou submersion de sites archéologiques menacés par des barrages ou encore transformations radicales des centres historiques. L'étude des orientations que prend la valorisation du patrimoine est une porte d'entrée sur les problématiques que soulèvent l'islam politique, l'aménagement du territoire et les politiques de prestige international. C'est de ce fait sans surprise que l'on constate en Turquie, depuis une vingtaine d'années, un engouement pour ce chantier et cet objet de recherches. Historien.ne.s, sociologues, politistes, archéologues, architectes et expert.e.s se rencontrent fréquemment pour favoriser la protection de ce patrimoine, ou pour étudier les actions et politiques dont il fait l'objet. Tout comme le sont les projets de valorisation, les recherches sur le patrimoine exigent une démarche collective, pluridisciplinaire, attentive à la spécificité des lieux et des territoires. Nous proposons dans cet atelier de réfléchir aux questions théoriques et pratiques que soulèvent l'interdisciplinarité et la coordination des chercheur.se.s et professionnel.le.s au sein de projets collectifs. Comment définit-on le patrimoine, the heritage, le kültürel miras ou varlık dans les milieux francophones et anglophones, en Turquie, dans la région kurde, l'espace méditerranéen ou post-ottoman? Quels jeux et enjeux le patrimoine dissimule-t-il ?

**Responsable : Julien Boucly (SciencesPo Toulouse, Cetobac)**

**Discutante : Muriel Girard (ENSA Marseille, INAMA)**

### Programme de l'atelier

**Martine Assénat (Université Paul Valéry Montpellier 3, CRISES)**

**Veysel Malit (Dicle/Urfa Üniversitesi – Diyarbakır)**

*L'Atlas-Amida, construction d'un outil numérique pluridisciplinaire et exploratoire*

Par la mise au point d'un atlas exploratoire numérique centré sur la ville de Diyarbakir, l'antique Amida (Turquie) et sa région (haute vallée du Tigre), nous proposons un support de réflexion pluridisciplinaire, construit autour d'une base de données et d'un SIG multilingues (turc, anglais, français). Cet outil est le point de rendez-vous de recherches croisées et participatives visant à définir et à exprimer ce qui fait territoire à Diyarbakir et dans sa région du point de vue des données géographiques, historiques, archéologiques, patrimoniales et environnementales. Il associe non seulement des chercheurs évoluant dans ces différents champs d'études mais également des professionnels impliqués dans leurs prolongements pratiques. Au-delà des développements scientifiques, un objectif majeur de l'atlas

Amida est une meilleure reconnaissance et protection d'un patrimoine vulnérable, car souvent mal ou non identifié, dans le contexte d'une ville du Sud à croissance rapide.

### **Bahar Aykan (Marmara University)**

*Approches du patrimoine basées sur les droits de l'homme dans la Turquie contemporaine : Opportunités et défis*

Dans le domaine du patrimoine, la nécessité d'adopter des approches de la gestion du patrimoine fondées sur les droits de l'homme a suscité une préoccupation croissante. Un certain nombre d'organisations internationales et intergouvernementales clés (telles que l'ONU, l'ICOMOS et le Conseil de l'Europe) ont adopté de nouveaux instruments qui reconnaissent la protection du patrimoine comme un droit de l'homme. Les droits du patrimoine sont désormais de plus en plus souvent exprimés par des groupes de militants de base ainsi que par des experts et des universitaires du monde entier.

Cette présentation se concentre sur l'activisme du patrimoine basé sur les droits de l'homme dans la Turquie contemporaine. Pour ce faire, elle aborde les campagnes contre les projets de redéveloppement dans la péninsule historique et la ville ancienne de Hasankeyf de İstanbul qui ont conduit à la destruction du patrimoine et au déplacement des populations locales. Ces campagnes ont constitué de puissantes tentatives pour que l'État turc, les organisations internationales concernées et le grand public reconnaissent la destruction du patrimoine comme une violation des droits de l'homme. En même temps, le fait qu'elles aient échoué illustre les limites des instruments juridiques internationaux en matière de protection du patrimoine contre la destruction.

### **Laurent Dissard (Université de Pau et des pays de l'Adour, ITEM-CETOBaC)**

*Non officiel, immatériel et interdit : le « patrimoine kurde » en Turquie aujourd'hui*

Cette présentation s'inscrit dans une tentative plus large de délimiter les contours théoriques et analytiques de la politique du passé dans la Turquie actuelle. Dans le contexte socio-économique et technopolitique plus large du pays, plusieurs questions façonnent son héritage aujourd'hui. Celles-ci comprennent, sans s'y limiter, l'embourgeoisement urbain et le développement des infrastructures, les « questions » kurdes et arméniennes, un peu moins taboues, ainsi que la réécriture de l'histoire et du néo-Ottomanisme par Erdoğan. Cet exposé prend « l'héritage kurde » comme une étude de cas spécifique. Le terme « héritage » lui-même est un terme glissant. Il a été défini ailleurs comme la relation que les gens du présent entretiennent avec les objets, les lieux, les événements et les personnes du passé. En tant que tel, il comprend bien plus que des objets archéologiques ou des monuments historiques pour inclure des éléments intangibles tels que des chants, des danses, des rituels, des festivals et des commémorations. Le « patrimoine kurde » en Turquie n'est pas non plus facile à définir : Premièrement, il est le plus souvent « non officiel » puisqu'il n'est pas reconnu par l'État. Deuxièmement, il est souvent intangible et immatériel (par exemple, la poésie épique dengbêj). Troisièmement, lorsqu'elle se matérialise, elle est souvent interdite (célébrations du Newroz) ou détruite (Hasankeyf, Sur). Je soutiens ici qu'il est cependant utile d'examiner une série de questions plus larges liées au patrimoine en rapport avec les conflits et la violence, la reconnaissance et les droits des minorités, ainsi que, last but not least, le souvenir et le pardon.

### **Juliette Dumas (Aix-Marseille Université, IREMAM)**

*Pour une archéologie du concept de patrimoine dans l'Empire ottoman : le vakıf, outil de fabrique patrimoniale ?*

Dans le cadre du projet que j'entends constituer sur l'études des mémoires collectives ottomanes (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> s.), une piste de réflexion prometteuse a émergé, que je souhaite présenter à l'occasion de cet atelier. La dernière décennie a vu l'émergence de travaux portant sur les développements de l'archéologie en terres ottomanes et son influence sur la création d'une conscience patrimoniale. Sans remettre en cause la pertinence de ces recherches, on ne peut s'empêcher de remarquer l'acceptation tacite d'un emprunt des Ottomans au concept occidental de patrimoine. Pourtant, envisager la société ottomane comme une

terre privée de toute conception patrimoniale (au sens collectif du terme) avant l'émulation occidentale se heurte à quelques réalités historiques. En effet, pour qu'il y ait conscience patrimoniale collective, il faut l'existence en amont de mémoires collectives (au sens de Maurice Halbwachs) et/ou de lieux de mémoire (au sens où l'entend Pierre Nora). Force est de reconnaître que les Ottomans sont riches de mémoires collectives (dynastiques, tribales, confrériques, familiales, etc.) comme ils sont riches de lieux de mémoire (bibliothèques publiques, archives, œuvres architecturales monumentales, etc.) Pour une part importante, les premières ont trouvé un cadre de préservation dans des bâtiments appartenant à la seconde catégorie, les uns comme les autres sous la forme juridique commune du *vakıf*. Le statut de ces *vakıf* a d'ailleurs permis la préservation des locaux comme des biens matériels conservés dedans, par-delà même la disparition de l'Empire, non sans subit (pour certains) un changement de statut en musée – ce même changement qui est justement contesté aujourd'hui en Turquie, pour justifier la re-transformation en mosquée de Sainte-Sophie, par exemple. Il semble dès lors pertinent d'interroger l'institution ottomane du *vakıf*, comme un possible outil patrimonial endogène.